

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

INSTRUCTION PROVISOIRE M14

**POUR L'EXPERIMENTATION A PARTIR DU 1ER JANVIER 2003
DU FUTUR CADRE COMPTABLE DES COMMUNES
ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
DE POLYNESIE FRANÇAISE**